



APPRENTI TECHNICIEN ANC (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Croles Cedex

Référence de l'offre :	Direction EAU et ASSAINISSEMENT – Réf. DEA/SPANC
Date de diffusion :	11/02/2026
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	Rentrée scolaire 2026
Date limite de candidature :	11/03/2026
Date prévisionnelle de l'entretien :	02/04/2026
Type d'emploi :	Apprentissage
Type de recrutement :	Contrat d'apprentissage 2 ans sur la base d'une formation pour un BTS GEMEAU ou un BTS métier de l'eau dans l'optique d'un recrutement à la fin de la formation.
Maîtres d'apprentissage :	<u>N°1 : MIBORD Emeric</u> RESPONSABLE DU SPANC Diplôme : BTS métiers de l'eau
	ET
	<u>N°2 : PELLETIER Florent</u> RESPONSABLE DU SERVICE ASSAINISSEMENT Diplôme : DEUG
Lieu de travail :	Service des eaux - 480 ZAC de Tire Poix / 38660 Saint-Vincent-de-Mercuze
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure le contrôle des installations d'assainissement non raccordées au réseau d'assainissement soit environ 4000 installations sur le territoire. Ce service a pour mission de réaliser les instructions des projets (neufs ou à réhabiliter), le contrôle des travaux réalisés et dans le cadre d'une vente de bien immobilier. Le service réalise régulièrement un état des lieux des installations sur l'ensemble du territoire.
Descriptif du poste :	Sous la responsabilité du/des Maître (s) d'apprentissage, l'apprenti (e) devra : Participer aux missions de contrôle réglementaire des installations d'ANC pour lutter contre l'insalubrité publique et œuvrer pour la préservation de l'environnement. L'apprenti technicien(ne) SPANC applique, sous le contrôle de son maître d'apprentissage et des contrôleurs la stratégie du service afin d'assurer les contrôles réglementaires : conception /réalisation, contrôles ventes et périodiques. Il(elle) participe à la bonne instruction des demandes, propose les moyens à mettre en œuvre pour y répondre, les déploie et les contrôle. Il(elle) participe à la facturation des usagers et de leur information. Ces missions se réalisent en lien avec les autres unités du service (instructions urbanisme, usagers, exploitation assainissement...). L'apprenti technicien(ne) SPANC participe à l'organisation du SPANC en étant force de proposition.
Planning :	08h00 – 12h00 / 13h00 – 16h12

Missions :

- Participer au renseignement des abonnés, techniciens, élus souhaitant avoir des réponses pratiques à leurs questions d'assainissements non collectif (accueil téléphonique ou physique)
- Renseigner les outils numériques de suivi des contrôles et de l'activité du SPANC
- Participer à la réalisation et effectuer des contrôles jusqu'à leur notification dans le respect de la réglementation en vigueur (contrôles de conception/implantation et de bonne exécution des installations d'assainissement non collectif, contrôles des travaux neufs et de réhabilitation, contrôles ventes, diagnostics et contrôles de fonctionnement des installations existantes en respectant les objectifs définis)
- Rédiger et transmettre dans la semaine suivant les interventions de terrain, les projets de rapports et dossiers correspondants
- Participer à la transmission des pièces nécessaires à la facturation au service ad 'hoc
- Participer au suivi des études techniques
- Rendre compte de ses interventions

Spécificité(s) du poste :

Déplacement possible sur le territoire (hebdomadaire) – (véhicule de service)

- Poste avec de nombreux échanges professionnels (usagers, entreprises et élus)
- Interventions réalisées sur des chantiers et à proximité d'ouvrages d'assainissement

Diplôme(s) :

- **Diplôme nécessaire pour l'obtention d'un BTS métier de l'eau ou GEMEAU**

Profil demandé

- ✓ **Travail en équipe**
- ✓ **Capacité d'écoute et de communication**

Permis et/ou habilitation(s)

- ✓ Permis B nécessaire pour la réalisation des interventions. Il peut en revanche être obtenu dans les premiers temps de l'apprentissage.

Vaccin(s)

- ✓ Vaccins recommandés pour le travail dans des milieux souillés tel que l'assainissement. (Hépatite A et B, Leptospirose, DTP)

Rémunération**Grille de rémunération légale des apprentis**

- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Participation aux déplacements domicile-travail : 75% du montant de l'abonnement et versement du forfait mobilité durable.
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Contact

(Si souhaité) Pour tout renseignement sur le poste contacter : **M. EMERIC MIBORD :** emibord@le-gresivaudan.fr / **0629708613**